

On ne saurait entrer ici dans le détail de tous les ouvrages qui s'exécutèrent à l'église de Sainte-Geneviève, pendant plus de quarante ans que M. Rondelet y fut attaché, d'abord à titre d'inspecteur, et plus tard, en qualité d'architecte ; leur description seule dépasserait de beaucoup les bornes prescrites à une simple notice, et ne pourrait d'ailleurs être bien comprise qu'avec le secours d'un grand nombre de figures.

Il importe toutefois de constater l'état dans lequel l'édifice se trouvait alors (1770), tel qu'il résulte des documents les plus authentiques, et qu'il a été consigné dans divers mémoires.

A l'extérieur, les colonnes du porche et la totalité des murs étaient élevés jusqu'à la hauteur de l'astragale.

Dans l'intérieur, l'entablement était posé aux piliers du dôme, et trois assises au dessus, formant socle : tous les chapiteaux des colonnes isolées étaient en place, ainsi que la partie d'architrave formant sommier.

Il suffit de cette indication pour faire connaître que c'est à l'époque où il fut dans cette entreprise, que commencèrent les constructions les plus hardies, les plus savantes et les plus ingénieuses.

Le goût qu'il avait toujours ressenti pour les sciences exactes se raviva de plus en plus dans cette circonstance, et il en fut maîtrisé à tel point, qu'il en fit l'objet principal et le délassement de ses occupations journalières. C'est vers ce temps qu'il imagina son cadran géographique ou nouveau planisphère, qu'il soumit à l'examen de l'Académie des Sciences, et auquel elle accorda son approbation sur le rapport qui lui fut fait dans sa séance du 6 août 1774. Il était loin, sans doute, de prévoir alors l'insigne honneur que ce succès devait bientôt lui procurer.

On sait avec quelle prédilection Louis XVI s'occupait de